

## VACANCE DE POSTE

# « 2 assistants du maître-nageur sauveteur pour les besoins de la piscine en plein air » (m/f)

régime du salarié à tâche manuelle, contrat saisonnier

L'administration communale se propose de recruter pour les besoins de la piscine en plein air, **deux** « assistants / assistantes » (m/f), dans le régime du salarié à tâche manuelle, à 40 heures, suivent plan de travail, sous contrat saisonnier mai - septembre, rémunéré selon la délibération du conseil municipal datée du 30 juillet 2020.

**Date d'effet : Jeudi, le 29 mai 2025 – Dimanche, le 14 septembre 2025**

### • Mission et tâches :

- Accueil physique et orientation des usagers ;
- Surveiller, accompagner et encadrer les gens pendant les heures de natation ;
- Entretien de la piscine et des installations ;
- Pratique du sauvetage et des premiers soins en cas de besoin ;
- Exécution et suivi des procédures et décisions administratives.

L'énumération des tâches n'est pas exhaustive et elle pourra être sujette à modification suivant les besoins du service.

### • Profil :

- Être titulaire d'un brevet de sauveteur ;
- Connaissances approfondies en matière de premiers-secours
- Respect des mesures de sécurité en relation avec la piscine ;
- Capacité à travailler en équipe, autonome et à suivre des instructions ;
- Travail précis et indépendant ;
- Convivialité, fiabilité et honnêteté ;
- Personne de confiance, fiable et flexible ;
- Respecter les horaires de travail convenus, donc être ponctuel ;
- Disponibilité requise (soirées, weekend et jour férié)
- Bonnes connaissances des langues (luxembourgeoise, française, allemande et anglaise) ;
- Permis de conduire B.

### • Pièces à joindre :

- lettre de motivation renseignant adresse, téléphone et e-mail ;
- notice biographique (CV) avec photo récente, mentionnant de façon détaillée la formation scolaire et l'expérience professionnelle éventuelle ;
- extrait récent de l'acte de naissance (< 2 mois) ;
- extrait récent du casier judiciaire No 3 (< 2 mois) ;
- copie de la carte d'identité ou du passeport et de la carte de la Sécurité Sociale.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur demande écrite pour le **vendredi, 28 février 2025** au plus tard au Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune de Vianden, B.P. 10, L-9401 Vianden.

**Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas pris en considération.**

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez contacter le secrétariat communal au numéro de téléphone 83 48 21 22. ([diane.storn@vianden.lu](mailto:diane.storn@vianden.lu))

Vianden, le 12 décembre 2024  
Le Collège Echevinal



Le secrétaire

